



« ENCOMBRANTS » :

✓ AUTORISÉS

Béton cellulaire, plâtre, sanitaires, plastiques, cartons souillés, moquettes, vitrages de fenêtres et miroirs, polystyrène

✗ INTERDITS

Tous produits valorisables, déchets dangereux, pneus

2^{NDE} VIE

Valorisation matière et enfouissement

